

QUELQUES ÉVOLUTIONS DANS LE CHAMP DE LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le dispositif « Info-Watt » : maitriser sa consommation d'énergie en temps réel

Le nouveau service gratuit « Info-Watt » est destiné aux clients bénéficiaires du chèque énergie dont le logement est équipé d'un compteur Linky™ et qui souhaitent mieux maîtriser leur consommation d'électricité. Ce dispositif a pour objectif d'aider les ménages à mieux maitriser leurs budgets : grâce à un suivi de leur consommation en temps réel, il permet d'identifier les appareils et les habitudes de consommation qui sont les plus énergivores dans le foyer. Il permet donc ainsi de prendre conscience de ses habitudes de consommation en vue de les réajuster afin de pouvoir réaliser des économies d'énergie.



Tous les énergéticiens sont tenus légalement de proposer un service de ce type depuis le 1^{er} octobre 2022.

2022 : la fin des coupures d'électricité chez EDF

Depuis le 1^{er} avril 2022, EDF a mis fin aux coupures d'électricité pour les clients en situation d'impayés, les factures restantes dues. En dehors de la période de trêve hivernale (du 1^{er} avril au 31 octobre), ces ménages voient leur puissance limitée à 1kVa (ou 1 000 W). Pendant la période de trêve hivernale, EDF accorde une attention spécifique aux clients dits « aidés » — c'est-à-dire identifiés comme bénéficiaires du chèque énergie ou d'une aide du Fonds Solidarité Logement — pour lesquels est automatiquement rétablie la puissance souscrite. ».

Que peut-on faire fonctionner avec 1 kVA ?

Avec 1 000 W, on peut faire fonctionner :

- La lumière**
Ampoule Led (5 - 20 W)
Incandescence (65 - 100 W)
- Le froid**
Congélateur (100 W)
Réfrigérateur - congélateur (100 W - 150 W)
- Le multimédia**
Téléphone portable (6 - 10 W)
PC portable (30 - 40 W)
TV Led 50 pouces (100 W)

Avec 1 000 W, on ne peut pas faire fonctionner :

- 1 radiateur 1 500 W (1 500 W)**
- 1 cumulus 180 L (1 500 W)**
- 1 plaque cuisson vitrocéramique (1 200 - 2 000 W)**
- 1 lave-linge (2 000 W)**
- 1 four électrique (2 500 W)**

Source : EDF R&D

Dans ces situations, tout doit pouvoir être mis en œuvre pour que cette situation d'urgence sociale ne se pérennise pas. Les clients en difficultés ont la possibilité de contacter directement le service client d'EDF au numéro indiqué sur leur facture. Pour les professionnels de l'action sociale, les 230 experts Solidarité d'EDF sont joignables via le Portail d'Accès aux Services Solidarité d'EDF (PASS), ou par téléphone.

LE MOUVEMENT DES RÉGIES

Agir avec et pour les habitants

144 Boulevard de la Villette - 75019 Paris
01 48 05 67 58
www.lemouvementdesregies.org



Cofinancé par l'Union européenne



PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le défi de demain

LE MOUVEMENT DES RÉGIES

Agir avec et pour les habitants

COMMENT LES RÉGIES PEUVENT SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES HABITANTS EN DIFFICULTÉ ?

La précarité énergétique a des impacts concrets, tangibles et visibles sur la vie quotidienne de millions de personnes.

Elle a été définie par la loi 788 dite « Grenelle 2 » du 10 juillet 2020 : « est en situation de précarité énergétique (...) une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ».

Face à cette réalité statistique qui englobe un grand nombre de réalités différentes pour les ménages, comment les Régies participent-elles à soutenir les habitants face aux conséquences économiques, sanitaires et sociales auxquels ils sont confrontés ? (Endettement, non recours à l'accès aux droits, restrictions dans l'accès à l'énergie, impact sur la santé physique et psychique, sur les relations sociales et familiales...)

Les Régies et la lutte contre la précarité énergétique : une démarche de proximité

En s'appuyant sur un maillage partenarial pour agir de manière complémentaire, les Régies de Quartier et de Territoire mettent en place une palette d'intervention pour accompagner les ménages en difficultés, aux côtés d'autres acteurs experts : repérage de situations, diagnostics, actions d'information et de sensibilisation, orientation ou accompagnement des habitants à échelle individuelle, médiation sociale...

Elles développent un ensemble de méthodes d'intervention préventives avec des partenaires, pour agir le plus en amont possible afin de lutter contre les formes de précarité énergétique qui touchent les habitants de leurs territoires.

Elles cherchent à accompagner les habitants dans une démarche de développement durable, en les amenant à prendre conscience de leurs usages et modes de consommation, et les accompagnent en leur donnant des clefs pour des pratiques plus vertueuses et économes en énergie. Elles mobilisent enfin leurs savoir-faire techniques pour contribuer à répondre à des enjeux environnementaux, tout en améliorant le cadre de vie des habitants.

L'enquête « précarité énergétique 2020 » menée à échelle nationale a permis de mettre en évidence qu'en 2019, les **34 Régies** ayant répondu à l'enquête avait accueilli un total de **6 711 habitants** dans le cadre de leurs activités d'accompagnements individuels et collectifs.

Des activités de médiation réparties principalement en trois types d'actions

- 1

L'accompagnement individualisé des ménages (visites à domicile et diagnostics socio-techniques),
- 2

La mise en place de permanences, postées ou sortantes, pour aborder les questions de prévention des coupures et les préoccupations liées à l'énergie ou au logement, la mise en relation avec des familles pour amorcer des accompagnements ou des orientations vers des partenaires spécialisés,
- 3

La sensibilisation et l'accompagnement au changement de comportement, (animations d'ateliers collectifs, d'appartements pédagogiques) pour accueillir des groupes d'habitants pour apprendre des éco-gestes, réfléchir à sa consommation, et contribuer à limiter le poids des factures énergétiques.

Par ailleurs, certaines Régies développent une approche technique dans la mise en œuvre de chantiers, en partenariat avec des énergéticiens (réfections et embellissement de transformateurs, entretien...) qui permettent de participer à l'entretien des infrastructures essentielles.

EN PRATIQUE...



À FLERS

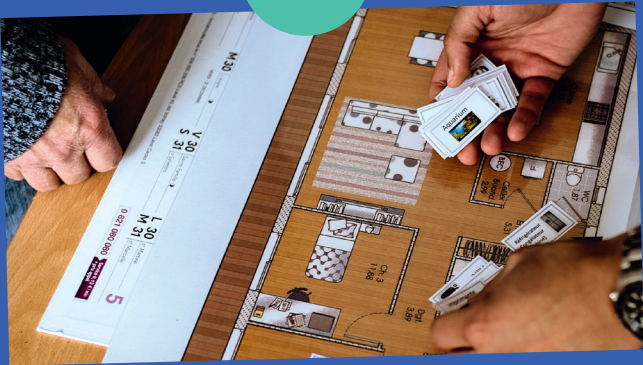
Senturk KURSUN,
Directeur de la Régie
des Quartiers Arc-en-Ciel

« Tuteur Habitat » : un programme d'accompagnement dans la rénovation de logements insalubres

Dans le cadre de leur activité « Tuteur habitat », la Régie de Flers propose des actions de rénovation de logements, en intervenant sur une à deux pièces d'appartements insalubres.

Les services sociaux ou les référents familles donnent en effet les coordonnées de ménages en difficulté et l'objectif est de les accompagner à rénover leur logement pour qu'ils puissent avoir une amélioration de leur vie sociale et de leur foyer. L'idée est également de voir si la maison est bien isolée, si les équipements sont bien utilisés et s'ils connaissent des éco-gestes. Cette activité est également l'occasion de faire le point sur les dispositifs d'accès aux droits auxquels les ménages concernés pourraient prétendre.

L'idée est d'apprendre aux habitants à réaliser des travaux chez eux ; la Régie peut aussi leur proposer gratuitement des outils. L'action est financée par le conseil départemental, le contrat de ville. Les bailleurs sociaux peuvent également participer sur la tapisserie et la peinture. Dans le parc privé, les locataires investissent eux-mêmes dans la peinture. Pour bénéficier de cette activité, la Régie demande simplement une participation personnelle aux travaux ainsi qu'une adhésion à l'association.



À CHOLET

Valérie CHARRIEAU,
Directrice de la Régie
de Quartier Actif

« Appart'actif » : un nouvel appartement pédagogique à la Régie Actif

L'appartement pédagogique de la Régie de Cholet est un projet qui est né en 2018, en réponse à des besoins qui avaient été identifiés auprès des habitants du territoire sur lequel la Régie intervient. Après une phase d'enquête menée auprès de la population ainsi que de temps d'échange avec les partenaires locaux, la Régie a développé un projet original qui a pour vocation d'être un outil ludique à destination de tout public.

À l'intérieur de cet appartement, on retrouve des actions touchant au soutien à la parentalité, au bien-être (diététique, groupes de paroles...). Appart'actif sera aussi un excellent support de sensibilisation pour travailler autour des éco-gestes afin de limiter sa consommation énergétique.



À TOULOUSE

Nahima BETTAHRAT,
Coordinatrice, Régie de
Quartier Toulouse Desbals

Expérimentation sur « la mensualisation adaptée »

La Régie de Toulouse Desbals mène un travail partenarial avec les assistantes sociales des Maisons des Solidarités, portées par le Conseil départemental. Avec cette expérimentation, la Régie propose, en lien étroit avec les travailleurs sociaux, d'accompagner les personnes ayant eu un passif de dettes. L'objectif est de mettre en place une mensualisation adaptée avec un engagement tripartite entre la Régie, l'habitant et le travailleur social qui l'accompagne. L'habitant s'engage ainsi à payer une partie de ses dettes sous forme de mensualisation, tout en acceptant un accompagnement de la Régie sur plusieurs visites à domicile pour apprendre des écogestes et adopter les bons réflexes pour diminuer le poids des factures. Pour ce faire, un diagnostic à domicile est mis en place, et l'habitant est également invité à suivre des ateliers numériques animés par le Conseiller Numérique France service de la Régie. Ces ateliers ont pour but de mieux comprendre comment se présentent les factures, et permettent aussi aux habitants d'installer l'application de leur fournisseur sur leur téléphone afin de voir en temps réel ce qu'ils consomment.

Dans le cadre d'un projet de réhabilitation, la Régie de Toulouse Desbals mène également des actions de médiation à domicile en partenariat avec ENGIE et un des bailleur sociaux du territoire. Cette démarche, qui cible la clientèle ENGIE, amène la Régie à se rendre chez les habitants pour les sensibiliser aux écogestes et les inviter à suivre les ateliers numériques de la Régie de Quartier.

